

EN AVANT, TOUTE!

Après des décennies de protectionnisme et de réglementation, le gouvernement mexicain a lâché les rênes du secteur minier et encourage activement l'exploitation des ressources minérales du pays.

On peut dire que le secteur minier a été le principal bénéficiaire des importantes réformes économiques entreprises au Mexique. Grâce à la déréglementation, des dizaines de milliers d'hectares de réserves minières ont été ouverts au développement. Les politiques de privatisation ont permis de confier l'exploitation des mines au secteur privé. De nouvelles lois sur la propriété ont ouvert la porte aux investisseurs étrangers, tandis que les restrictions sur le rapatriement des dividendes étaient éliminées. Dans le même temps, la libéralisation des échanges commerciaux faisait monter en flèche les exportations de produits miniers.

L'industrie minière a aussi été l'une des rares à bénéficier de la dévaluation du peso en décembre 1994, car la plupart de ses recettes s'expriment en dollars, alors que ses dépenses sont en pesos. La combinaison de tous ces facteurs a donc provoqué dans ce secteur une explosion, favorisée avant tout par l'investissement étranger.

La communauté minière internationale connaissait depuis longtemps la richesse et la diversité des réserves du sous-sol mexicain. Mais jusqu'à ces derniers temps, elles lui étaient restées peu accessibles, du fait d'une réglementation rigide, d'une fiscalité très lourde et de restrictions draconiennes sur la propriété et la gestion des sociétés minières par des étrangers.

Le développement du secteur minier a été l'une des premières priorités de l'administration du président Carlos Salinas de Gortari, entrée en fonction en décembre 1988. Dès 1989, on réduisait de 25 pour 100 les droits d'exploitation imposés par le gouvernement et on annonçait qu'ils seraient ensuite supprimés complètement.

L'année suivante, un programme national quinquennal pour la modernisation de l'industrie minière était mis en place. Ses principaux outils étaient l'expansion des régions ouvertes à la prospection et la simplification du système d'octroi des concessions. On a, entre autres, reclassé des millions d'hectares de réserves minières fédérales et adopté des mesures fiscales dont un certain nombre étaient particulièrement favorables aux petites et moyennes sociétés minières. Le secteur minier mexicain a réagi en annonçant, par l'intermédiaire de la *Cámara Minera de México (CAMIMEX)*, Chambre minière du Mexique, deux milliards de dollars US de nouveaux investissements entre 1990 et 1994.

C'est en septembre 1992 que le plus grand changement est intervenu. En effet, une nouvelle loi sur les mines modifiait l'interprétation de l'article 27 de la constitution mexicaine qui prévoyait que toutes les réserves minérales étaient la propriété de l'État. Cette nouvelle loi venait accorder un rôle beaucoup plus important au secteur privé. Elle posait les bases d'une privatisation généralisée des compagnies minières publiques, réduisait encore plus la réglementation des réserves minières et encourageait l'investissement, tant local qu'étranger, dans l'industrie minière.